



table ronde CAUE #1

Compte rendu du 31 décembre 2024

Participants

Camille Abdourazak
Dominique Tessier
Jeanne Demoule
Julien Beller
Maud Andrianarinosy
Matthieu Cozon
Nicolas Peyrebonne
Remy Noulin
Sinina Ali
Sylvia Frey
Vincent Lietar

Relevé de décisions :

- Sur le fondement de cette table ronde, les participants valident l'opportunité de partager un moment d'information et de réflexion.
- Il est attendu que le CAUE organise une table ronde hebdomadaire durant les semaines venant.
- La prochaine table ronde est programmée le Jeudi 09 janvier 2025 à 16h00 (heure de Mayotte).
- Le CAUE se chargera de faire la synthèse de plusieurs approches et de mettre en ligne une banque d'informations concernant les différents sujets traités dans la table ronde. Il utilisera à cet effet les réseaux sociaux : linkedin, facebook, instagram et une liste de distribution d'environ 1500 adresses emails qui comprend la plupart des associations relatives au cadre de vie, les représentations institutionnelles, les collectivités locales (maires, d'EPCI, dgs, dga, président).
- A compter de la prochaine table ronde du 09 janvier le nombre des participants sera élargi ; chacun peut proposer des adresses pour l'invitation.



Partage d'informations

Gouvernance

Le chapitre 9 du « Plan Mayotte Debout » prévoit « la création d'un établissement public de refondation de Mayotte (modèle Notre Dame) avec la désignation d'une personnalité à sa tête le 03 janvier 2025 et donnant toute leur place aux élus. Il absorbera l'actuel EPFAM.

Une délégation d'inspecteurs de l'état sera à Mayotte dès vendredi pour estimer les fonds européens à mobiliser.

Les architectes qui ont participé à la réunion en mairie de Mamoudzou mardi 31 matin informe que 2 groupes seront constitués : « sujets d'urgence » et « reconstruction ». La réflexion de ce groupe est limitée à la commune.

Avis partagés

Les participants conviennent :

- d'avoir « un chef d'orchestre territorial » et une organisation rigoureuse pour faire converger les approches, de faire l'inventaire des compétences multiples et de regrouper les structures locales sur des objectifs communs.
- de mettre à disposition de la population des matériaux à prix plafonnés
- de venir en appuis des familles qui reconstruisent leur habitat
- de venir en appui des collectivités pour établir les dossiers de demande de financement auprès de la DGOM – « fond de secours de l'outremer ».
- de difficultés assurantielles pour expérimenter des constructions plus simples

Banque d'informations : études, prise de positions

Un groupe constitué de Interland, Lieux fauves, harappa, ETG, Tema, Soberco environnement, radis, cultures permanentes a émis un document intitulé « reconstruire Mayotte » d'ordre méthodologique (voir en annexe).



Likoli Dago, négocie des subventions (fondation de France, Fondation Abbé Pierre, AFD) dans le but d'agir sur plusieurs sujets :

- diagnostics et propositions pour la réparation de logements
- paysage, nature, agriculture
- ateliers outils et matériaux
- refuges en cas de sinistres

Les participants valident de l'utilité de :

- Travailler à l'aménagement de zones à risques par les VRD et ouvrages d'art
- Faire appel à des navires hôtels ou hôtels flottants

Banque d'informations : moyens, outils, matériaux mis à disposition

- Indépendamment des approvisionnements à venir, il est relevé que des fournitures importantes existent sur Mayotte, exemple : l'entreprise Rousseau et Padial dispose de 150 000 m² de tôle sous condition de remettre en route sa plieuse.
- Le sénateur Oili suggère de sponsoriser la vente des tôles
- Des chantiers en phase d'achèvement peuvent être aménagés rapidement pour accueillir des équipes de secours, sécurité ou sanitaire (ex internant de coconi plus de 100 places).
- L'industriel PRB est en attente de pouvoir expédier à Mayotte des matériaux tels mortier, enduits, ...

Missions en cours du CAUE

Outre l'initiative de cette table ronde, le CAUE pilote depuis le 26 décembre les diagnostics des établissements scolaires du premier degré dans 9 communes du sud : Dembeni, Bandré, Chirongui, Kani Keli, Boueni, Ouangani, Tsingoni, Sada, Chiconi.

Soit environ 77 écoles, 616 classes. Les rapports sont synthétisés pour transmissions au rectorat afin de dénombrer combien de classes peuvent être ouvertes à la rentrée. 11 personnes mobilisées (4 personnels du CAUE et 7 vacataires).



Dans le même temps les diagnostics sont partagés avec les communes (maires DGA, DCE) afin de lister les travaux à lancer : mise en sécurité d'urgence et travaux de réparation.

Dans un second – à partir du 06 janvier, le CAUE pilotera les diagnostics des autres bâtiments et sites publics en vue de les mettre à dispositions de personnels de secours, santé, sécurité.

Dans un troisième temps le CAUE va remettre en fonction les permanences d'aides aux particuliers qui vont être étendus : aide à la conception, à la réparation, à la régularisation, instruction des demandes d'aides financières proposée par la banque des territoires et/ou AFD.

Ces permanences intitulées « **architectes commis d'office** » seront mises en place dans les 75 villages de Mayotte et d'une durée modulée en fonction du nombre de bâtiments atteints.

Des vacataires et volontaires seront recrutés par le CAUE en partenariat avec le COARM et la DEALM. *Le CAUE passera des lettres de mission avec une rémunération par jour de prestations de renfort pour poursuivre ses missions*

Le CAUE sera également disponible pour venir en appui des communes adhérentes pour établir les dossiers d'aide aux subventions DGOM.

Annexes :

- Les refuges, Note de JBA
- Premières évaluations, Harappa
- Changement de regard sur le bidonville à Mayotte, ville de Koungou
-